

Après l'installation du système douanier automatisé de la CNUCED – connu sous l'acronyme de SYDONIA –, les recettes douanières de l'Afghanistan sont passées de 50 millions de dollars en 2003-2004 à près de 400 millions de dollars en 2008¹. Au Cameroun, l'installation du système en 2007 a contribué à un accroissement de 19 % des recettes douanières au cours des quatre premiers mois de 2008 par rapport à la même période de l'année précédente, d'après la Direction des douanes.

SYDONIA permet également de réduire très fortement le temps nécessaire aux opérations douanières. Précédemment, il fallait un mois pour que les douanes afghanes dédouanent les voitures importées d'Iran. Aujourd'hui, il suffit d'un jour².



¹ Source: Banque mondiale.

² Source: Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan.

Simplification des procédures douanières: plus de recettes pour l'État, moins de délais pour les entreprises

Les inefficacités douanières peuvent être coûteuses pour les pays comme pour les entreprises. Pour de nombreux pays, les droits et les taxes prélevés sur le commerce international sont une source de recettes très importante. Les entreprises doivent importer des matériaux et des équipements indispensables et, pour se développer, doivent fréquemment vendre leurs produits sur les marchés internationaux. Si le passage des biens en douane est rapide et peu coûteux, elles peuvent lutter plus facilement avec les entreprises étrangères.

La combinaison de droits élevés, de procédures complexes et des longs délais nécessaires qui existe fréquemment aux postes frontière peut décourager l'investissement étranger, qui constitue une source très importante de devises pour de nombreux pays. En outre, si le nombre de documents à remplir, souvent à la main, est important et si ces documents doivent être approuvés par de nombreux fonctionnaires, cela accroît les risques de corruption.

Par ailleurs, les procédures décentralisées faisant appel à des documents papier font qu'il est difficile pour les pays de produire des données commerciales à jour, alors que la rapidité de l'information au sujet du commerce extérieur est extrêmement utile dans la mesure où cela aide les autorités à prendre de bonnes décisions économiques. Étant donné que le trafic en douane continue d'augmenter avec la croissance de l'économie mondiale, il est clair que les nations doivent être en mesure de réagir rapidement et de remplacer les méthodes décentralisées, fondées sur des documents papier et de moins en moins capables de suivre l'évolution des échanges par les systèmes automatisés.

Depuis le début des années 80, plus de 90 pays ont adopté le système de gestion automatisé de la CNUCED et suivi une formation pour l'exploiter.

L'approche de la CNUCED à l'égard de la modernisation des opérations en douane

Le système douanier automatisé (SYDONIA) est installé à la demande des gouvernements. Son adoption se traduit généralement par une hausse rapide des recettes douanières, une réduction sensible des délais de dédouanement et la production rapide de statistiques commerciales fiables qui aident les autorités dans leur analyse budgétaire et économique.

Le logiciel SYDONIA, initialement financé par des donateurs et développé au cours des années grâce à des contributions de donateurs et des pays bénéficiaires, offre à la CNUCED un cadre pour ses projets d'assistance technique. Depuis son introduction, au début des années 80, il est continuellement mis à jour. Sa dernière version, basée sur Internet, permet les transactions entreprise gouvernement et gouvernement-gouvernement et aide les pays à offrir des services d'administration en ligne.

Le coût de l'adoption de SYDONIA peut aller d'un demi-million à plusieurs millions de dollars des États-Unis, en fonction de la situation du pays considéré et de son service douanier.

Normalement, le processus d'adoption, auquel participe le personnel des douanes du pays, se déroule en trois phases principales:

- 1 Le personnel de la CNUCED et le gouvernement procèdent à un examen de la législation, des procédures, des droits et des infrastructures en matière douanière, et recommandent les modifications à y apporter de façon à se conformer aux normes internationales;
- 2 Le système SYDONIA est configuré de telle manière que le personnel national formé puisse y incorporer,

avec l'aide du personnel de la CNUCED, la réglementation nationale, puis est installé sur un ou deux sites pilotes. Il est alors testé et des sessions de formation sont organisées pour le personnel des douanes, des représentants d'entreprises et d'autres membres concernés par les échanges;

- 3 Le système est ensuite installé dans d'autres postes douaniers aux ports, aéroports, postes frontière, bureaux de dédouanement intérieurs et «zones franches» spécialisées dans les exportations. Son fonctionnement est contrôlé et adapté de façon à assurer une bonne transmission de données entre les sites opérationnels et le siège des douanes, et de celui-ci vers d'autres services publics qui utilisent les données commerciales, comme les bureaux nationaux de statistique et les ministères du commerce et des finances.

Au cours du processus de mise en place, qui peut prendre de une à plusieurs années, l'équipe de SYDONIA, basée à Genève, et des centres régionaux d'appui fournissent un soutien et des conseils techniques, l'objectif final étant de permettre au pays concerné de développer suffisamment ses capacités pour pouvoir se passer de l'assistance extérieure. Les centres régionaux d'appui peuvent aider à élaborer et à introduire dans le système des normes régionales ou des procédures communes de dédouanement, et peuvent également assurer une formation technico-fonctionnelle spécifique.

Aujourd'hui opérationnel dans 90 pays sur cinq continents, SYDONIA est le plus important programme de coopération technique de la CNUCED depuis plus de vingt-cinq ans.